

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 03 DECEMBRE 2020

DELIBERATION N°2020.00367

**DECISIONS MODIFICATIVES N°1 DE 2020, BUDGETS PRINCIPAL ET ANNEXES
- AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 26 novembre 2020

Nombre de membres en exercice : 123
Nombre de présents : 109
Nombre de pouvoirs : 7
Nombre de voix : 116

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200770-20201203-202000367-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/12/2020

Affichage : 14/12/2020

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Christiane BARAILLER,
M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON,
Mme Caroline BENOUMELAZ, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET,
Mme Michèle BISACCIA, Mme Jennifer BONJOUR, M. Cyrille BONNEFOY,
M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Gilles BOUDARD, M. Lionel BOUCHER,
M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, Mme Nicole BRUEL, M. Régis CADEGROS,
Mme Stéphanie CALACIURA, M. Christophe CHALAND, M. Denis CHAMBE,
Mme Catherine CHAPARD, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE,
Mme Frédérique CHAVE, Mme Laura CINIÉRI, Mme Viviane COGNASSE,
M. Germain COLLOMBET, M. Pierrick COURBON, M. Jordan DA SILVA,
M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marianne DELIAVAL,
M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET,
Mme Marie-Pascale DUMAS, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND,
M. Jean DUVERGER, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON,
Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET,
M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON,
M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Christine GOURBEYRE,
Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Daniel GRAMPFORT, Mme Catherine GROUSSON,
M. Jacques GUARINOS, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT,
M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME,
M. Robert KARULAK, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH,
Mme Pascale LACOUR, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Claude LIOGIER,
M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON,
M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Yves MORAND
représenté par Mme Christine HEYRAUD, Mme Solange MORERE,
Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Tom PENTECOTE, M. Gilles PERACHE,
M. Gaël PERDRIAU, Mme Marie-Jo PEREZ, M. Marc PETIT, Mme Nicole PEYCELON,
Mme Christel PFISTER, M. Jean-Philippe PORCHEROT, Mme Clémence QUELENNEC,
M. Ali RASFI, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT,

Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, Mme Corinne SERVANTON, M. Gilbert SOULIER, Mme Eveline SUZAT-GIULIANI, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Julie TOKHI, M. Daniel TORGUES, M. Jacques VALENTIN, Mme Laetitia VALENTIN, M. Julien VASSAL, Mme Eliane VERGER LEGROS

Pouvoirs :

Mme Nora BERROUKECHE donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Marie-Eve GOUTELLE,
M. Jean-Claude CHARVIN donne pouvoir à M. Luc FRANCOIS,
M. Marc CHAVANNE donne pouvoir à Mme Corinne SERVANTON,
M. Jean-Noël CORNUT donne pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME,
M. Paul CORRIERAS donne pouvoir à M. Frédéric DURAND,
Mme Brigitte REGEFFE donne pouvoir à M. Tom PENTECOTE

Membres titulaires absents excusés :

Mme Audrey BERTHEAS, M. Henri BOUTHEON, M. Yves LECOCQ,
Mme Djida OUCHAOUA, Mme Laurence RICCIARDI, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY

Secrétaire de Séance :

M. Tom PENTECOTE

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 03 DECEMBRE 2020

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 DE 2020, BUDGETS PRINCIPAL ET ANNEXES - AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

A ce stade de l'exécution budgétaire de l'exercice 2020, il apparaît nécessaire de procéder à l'ajustement technique de quelques crédits de fonctionnement et d'investissement du budget pour assurer la continuité de l'exécution budgétaire et ajuster au plus près la prévision budgétaire à son exécution.

BUDGET PRINCIPAL

Les inscriptions de cette décision modificative s'élèvent à 3 412 960.11 € en section de fonctionnement et 15 814 928.17 € en investissement.

La gestion d'opérations en Autorisations de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP) entraîne désormais l'impossibilité d'opérer des reports de crédits sur les opérations concernées. Les crédits seront automatiquement réinscrits sur la dernière année de l'AP. Ainsi les crédits non consommés en 2020 font l'objet d'une annulation dans cette décision modificative.

Dans cette décision modificative, outre les opérations d'ordre budgétaires, les opérations patrimoniales et divers transferts de crédits qui s'équilibrent en dépenses et en recettes, on peut souligner notamment :

Pôle attractivité et développement du territoire

❖ Développement économique

En fonctionnement, la crise du COVID 19 a impacté très lourdement l'activité des entreprises en création de moins de 3 ans, aussi, afin de leur venir en aide, Saint-Etienne Métropole a décidé de l'exonération des loyers dus pour la période du 1^{er} avril au 31 juillet 2020 au titre de la fragilité de leur modèle économique liée au stade de maturité de leur entreprise, ceci représente une recette en moins de 65 600 € HT.

L'abondement au FAR Fonds région Unie de 1 650 000 € pour des aides aux entreprises (Tourisme -Hôtellerie- Restauration – micro-entreprises et associations) doit être ré-imputé en fonctionnement pour 1 650 000 € (inscrit en investissement au BS 2020). Le remboursement des aides de 825 000 € prévu en recettes d'investissement est annulé car il ne se fera qu'à compter de 2023 et en fonctionnement.

Un ajustement des refacturations de charges, des participations d'entreprises est opéré pour un solde de 68 063 €.

En investissement, le rachat du bâtiment STRONGLIGHT au comptant à EPORA avancé fin 2020 nécessite un crédit complémentaire pour les frais d'acte notarié de 124 000 € et l'annulation des crédits de 821 000 € en recettes prévus pour un paiement échelonné.

Les crédits consacrés à des travaux dans des bâtiments économiques sont ajustés et diminués de 62 220 €.

Il est constaté une diminution des avances faites au budget annexe Zones Industrielles de 84 200 € et une augmentation du remboursement des avances faites par ce budget au budget principal de 156 800 €.

❖ **Sport Loisirs**

En fonctionnement : Au NAUTIFORM : pour le centre de remise en forme et pour la piscine, en raison de la crise sanitaire COVID-19, il est constaté des recettes d'entrées en moins, des remboursements d'abonnement aux usagers et le non versement d'une subvention par la Région pour les lycéens pour un total de 102 960 €.

Au stade Geoffroy Guichard, il est prévu 7 000 € de complément de crédit pour des dépenses liées à la crise sanitaire COVID-19.

En investissement : il est prévu de réaliser des travaux sur l'antenne de transmission du PC sécurité du stade Geoffroy Guichard pour un montant de 50 000 €.

❖ **Musée d'Art moderne et Contemporain**

En investissement : les crédits de restauration d'œuvres d'art ne seront pas tous réalisés et le crédit est diminué de 27 900 €.

❖ **Développement durable**

En fonctionnement : des ajustements de crédits sont rendus nécessaires pour la refacturation par le SIEL de la gestion des bornes de recharge et pour le complément de subvention à ALEC 42 pour 19 800 €.

En investissement : les opérations « fonds qualité de l'air » et « zone franche à faible émission » sont reportées en 2021 et les crédits sont diminués en dépenses de 442 900 € et en recettes de 361 200 €.

❖ **Innovation Numérique**

En investissement : la participation au capital de la société à capital risques CPR Métropole est décalée en 2021 et les crédits inscrits sont annulés pour 500 000 €.

Une subvention FEDER pour l'école numérique sera encaissée seulement en 2021 et il est nécessaire d'annuler la recette prévue de 262 000 €.

Pôle développement urbain

❖ **Développement local**

En investissement, certains travaux d'ECM (équipements communautaires multi locaux) sont reportés en 2021, il est nécessaire d'ajuster les crédits de -295 141.17 € en dépenses et de -173 797 € en recettes.

❖ **Aménagement du territoire**

En investissement : Les taxes d'aménagement perçues au 2^{ème} semestre 2020 ne seront reversées aux communes qu'en janvier 2021, il convient donc d'inscrire une dépense supplémentaire qui sera reportée en 2021 pour 1 568 300 € (en janvier 2020, Saint-Etienne Métropole a procédé au versement du 2^{ème} semestre 2019 non prévu en report).

❖ **Direction aménagement construction foncier (DCAF)**

En fonctionnement : Des locaux complémentaires sont loués à Grüner, les frais de location, de charges de copropriété, d'honoraires et de raccordement au réseau de SEM s'élèvent à 77 714.70 €.

En investissement, pour ces locaux loués, il est nécessaire de verser une caution et de reprendre des installations faites par le précédent locataire pour la somme de 261 444.80 €.

Il est nécessaire de diminuer les crédits de certaines opérations non réalisées qui seront reportés en 2021 :

- Entrée Est de Rive de Gier (opération 82) -2 166 408 € en dépenses,
- Ecrans acoustiques -550 000 €,
- Zone artisanale de L'Horme – 357 781 €,
- Travaux d'aménagement du musée d'art moderne et contemporain -70 000 €,
- Site le Corbusier -91 663.64 €.

De plus, grâce aux résultats d'appel d'offres pour les travaux de la tribune Henri Point du stade Geoffroy-Guichard, il est possible de diminuer les crédits prévus de – 200 000 €.

Pôle action territoriale et proximité

❖ Eaux pluviales

En fonctionnement, un ajustement de la contribution eaux pluviales aux fermiers et aux concessionnaires de 22 000 € est nécessaire.

En investissement, les crédits inscrits en 2020 sont ajustés en fonction des dépenses qui seront effectivement réalisées, soit -163 500.77 €.

❖ Voirie

En investissement, certaines opérations seront reportées en 2021 et les crédits correspondants sont diminués :

- Pont de l'Ane à Monthieu (PEP EPASE) pour -1 597 662 €,
- Denfert Rochereau (PEP EPASE) pour – 493 570 €,
- Travaux connexes à la 3^{ème} ligne de tramway pour – 88 856 €,
- Echangeur Croix bleue au Chambon-Feugerolles pour -60 000 €.

❖ Patrimoine

En fonctionnement, en raison d'un nouvel avenant qui doit être conclu avec la Cité du Design, des refacturations de charges seront annulées au titre de 2019 et les charges en 2020 seront revues pour 335 331.29 €

Pôle ressources

❖ Informatique et téléphonie

En fonctionnement, les crédits affectés au remboursement des frais réels du service commun de la Direction Informatique et des Services Numériques (DSIN) doivent être ajustés de 15 260 €.

Une prestation d'accompagnement pour le vote électronique en Bureau et en Conseil est prévue pour 1 800 €.

En investissement, un ajustement des crédits d'investissement à rembourser à la ville de Saint-Etienne dans le cadre du service commun est effectué pour -123 750 €.

En raison de la crise sanitaire et du télétravail mis en place, des crédits nouveaux sont nécessaires pour l'achat d'ordinateurs, de téléphones portables et de licences pour les Visio conférences pour 124 500 €.

Afin de terminer le déploiement du THD sur la commune d'Andrézieux-Bouthéon (effectué par le SIEL), des crédits complémentaires sont inscrits pour 67 615 €.

❖ Ressources humaines

En fonctionnement, il s'agit d'ajuster les frais réels et les frais de structure liés aux différentes mutualisations de service avec la ville de Saint-Etienne pour 44 323.88 € en dépenses et 30 550 € en recettes (coût net de 13 773.88 €).

❖ Administration générale

En fonctionnement, des inscriptions sont prévues à hauteur de 22 € pour des admissions en non-valeur et de 104 923 € pour des créances éteintes (dont 64 029 € pour des aides

économiques non remboursées par la Société EQUATER, 34 508 € pour les loyers du restaurant de la Cité du Design, 6 216 € pour des loyers économiques à METROTECH).

En recettes on peut enregistrer des ajustements de fiscalité sur la taxe d'habitation (TH) et la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), sur la dotation de compensation de réforme de la TP (DCRTP), sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) et sur le fonds de péréquation intercommunale (FPIC) pour un total de 483 732 €.

Le remboursement des frais par les budgets annexes au budget principal sont complétés de 150 000 €.

Le département a mandaté en fonctionnement 360 000 € correspondant à la valorisation des matériels et équipements qu'il a conservés, ils sont donc déduits des recettes d'investissement et inscrits en recettes de fonctionnement.

En investissement, le produit des amendes de police est ajusté de +1 637 172 € en fonction du montant réellement perçu.

Le montant des amendes de police reversé aux communes est également corrigé.

Conclusion

En fonction de toutes les écritures envisagées dans cette décision modificative, il est proposé d'adopter une démarche prudentielle tant les incertitudes sont fortes sur la clôture de l'exercice et de :

- mettre en réserve en section de fonctionnement une somme de 1 M€,
- diminuer l'inscription d'emprunt de 730 000 €. Ainsi le montant de l'emprunt, après la DM s'établirait à 22 570 000 €.

BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITE

Les inscriptions de cette décision modificative s'élèvent à 25 200 € en section d'exploitation et à - 1 530 000 € en investissement, avec notamment :

En investissement, des dépenses sont annulées pour -4 881 480.30 €. Ceci concerne la 3^{ème} ligne de tramway pour 259 571 € et 4 624 709.30 € en raison du retard dans la livraison de trolleybus

Des subventions pour les trolleybus ne seront pas perçues en 2020 puisque la dépense ne sera pas réalisée pour -1 530 000 €.

Conclusion

Compte-tenu des incertitudes qui pèsent sur la clôture de l'exercice et des discussions actuelles sur la prise en charge ou non par l'Etat des pertes de Versement Mobilité (VM), il est proposé de mettre en dépenses imprévues, en investissement, la somme de 3 226 280.30 €.

BUDGET ANNEXE ZONES INDUSTRIELLES

Les inscriptions de cette décision modificative s'élèvent à -299 000 € en section d'exploitation et à 113 200 € en investissement.

En section de fonctionnement : les mouvements proposés portent sur un ajustement des crédits inscrits en dépenses en raison du décalage de certains travaux sur diverses zones industrielles et en recettes avec une nouvelle cession de terrain inscrite sur la zone Dorian à Firminy et une cession décalée en 2021 sur la zone Adèle Bourdon à Lorette

En investissement, il est constaté une diminution des avances reçues du budget principal de -84 200 € et une augmentation des avances versées au budget principal de 156 800 €.

Dans les deux sections, il faut également prendre en compte les opérations d'ordre entre section, équilibrées en dépenses et en recettes, qui constatent les écritures de variation de stocks.

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Les inscriptions nouvelles en dépenses et recettes sont des ajustements budgétaires financés par une réaffectation des crédits disponibles.

BUDGET ANNEXE SPANC

Les inscriptions nouvelles en dépenses et recettes sont des ajustements budgétaires financés par une réaffectation des crédits disponibles.

BUDGET ANNEXE EAU

Les inscriptions nouvelles en dépenses et recettes sont des ajustements budgétaires financés par une réaffectation des crédits disponibles.

BUDGET ANNEXE PARCS DE STATIONNEMENT

Les inscriptions nouvelles en dépenses et recettes sont des ajustements budgétaires financés par une réaffectation des crédits disponibles.

BUDGET ANNEXE RESEAUX DE CHALEUR

Les inscriptions nouvelles en dépenses et recettes sont des ajustements budgétaires financés par une réaffectation des crédits disponibles.

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :

- **approuve cette Décision Modificative n° 1 au budget 2020,**
- **approuve les autorisations de programme et crédits de paiement.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité avec 12 abstentions et comme suit :

Voix pour :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Caroline BENOUMELAZ, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE (pouvoir donné à M. Marc CHASSAUBENE), Mme Michèle BISACCIA, Mme Jennifer BONJOUR, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Lionel BOUCHER, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, Mme Nicole BRUEL, Mme Marie-Christine BUFFARD (pouvoir donné à Mme Marie-Eve GOUTELLE), M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Christophe CHALAND, M. Denis CHAMBE, Mme Catherine CHAPARD, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Claude CHARVIN

(pouvoir donné à M. Luc FRANCOIS), M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE (pouvoir donné à Mme Corinne SERVANTON), Mme Frédérique CHAVE, Mme Laura CINIERI, Mme Viviane COGNASSE, M. Jean-Noël CORNUT (pouvoir donné à M. Samy KEFI-JEROME), M. Paul CORRIERAS (pouvoir donné à M. Frédéric DURAND), M. Jordan DA SILVA, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marianne DELIAVAL, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Christine GOURBEYRE, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Daniel GRAMPFORT, Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Claude LIOGIER, M. Julien LUYA, Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Yves MORAND représenté par Mme Christine HEYRAUD, Mme Solange MORERE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Tom PENTECOTE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Marie-Jo PEREZ, M. Marc PETIT, Mme Nicole PEYCELON, M. Jean-Philippe PORCHEROT, Mme Clémence QUELENNEC, Mme Brigitte REGEFFE (pouvoir donné à M. Tom PENTECOTE), M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, Mme Corinne SERVANTON, M. Gilbert SOULIER, Mme Eveline SUZAT-GIULIANI, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL, Mme Eliane VERGER LEGROS

Abstentions :

M. Cyrille BONNEFOY, M. Germain COLLOMBET, M. Pierrick COURBON, Mme Marie-Pascale DUMAS, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Jean DUVERGER, M. Olivier LONGEON, Mme Christel PFISTER, M. Ali RASFI, Mme Julie TOKHI, M. Jacques VALENTIN, Mme Laetitia VALENTIN.

**Pour extrait,
Le Président,**



Gaël PERDRIAU